



Santé et solidarité

142 La santé

144 Adresses utiles

145 Les personnes handicapées

146 La solidarité

149 Adresses utiles

151 Les personnes âgées

> LA SANTÉ

**La sécurité sociale**

La Caisse primaire d'assurance maladie assure la protection des assurés sociaux en cas de maladie, de maternité, d'invalidité, de décès, d'accident du travail. La carte vitale est une carte informatisée que chaque assuré de plus de 16 ans reçoit. La CMU, couverture maladie universelle, facilite l'accès aux soins des plus démunis.

*Caisse Primaire d'Assurance
Maladie du Var
Section locale de Fréjus
Saint Raphaël
Le Sagittaire
453, avenue De Latre de Tassigny
83600 Fréjus
N° à tarif spécial : 0 820 904 109*

L'hospitalisation

Le centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël dispose de 498 lits dans différents services : médecine, chirurgie, maternité et gynécologie, psychiatrie, moyen séjour et hébergement.

*240, avenue de Saint-Lambert
B.P 110 - 83608 Fréjus cedex
Tél. 04 94 40 21 21
Fax 04 94 40 20 41
www.chi-frejus-saint-raphael.fr*

Le secteur privé▶ **LES LAURIERS**

*Rue Jean Giono
Tél. 04 94 51 22 80*

▶ **NOTRE-DAME DE LA MERCI**

*215, avenue Maréchal Lyautey
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 98 11 00 00*

▶ **LES HÉLIADES**

*Centre de santé et rééducation
fonctionnelle pour tout public.
40, rue Roland Garros
83600 Fréjus
Tél. 04 94 51 84 00*

▶ **CENTRE EUROPÉEN DE RÉÉDUCATION
SPORTIVE**

*R.N 98 - 1314, rte de la Corniche
Boulouris
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 19 70 50
Fax : 04 94 83 60 09*

L'espace santé

L'espace santé comprend deux axes : le PAEJ (point accueil écoute jeunes, voir rubrique Jeunesse) et le PEJ (point écoute familles). Ce dernier a pour objectif principal de répondre aux questions des parents liées à la parentalité, aux problèmes familiaux, aux difficultés scolaires et à la consommation de produits.

*Ouvert tous les jours sans rendez-vous
Centre administratif
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 61 95
Espace.sante.frejus@wanadoo.fr*

Les soins gratuits▶ **HÔPITAL INTERCOMMUNAL**

Soins gratuits pour adultes n'ayant pas de couverture sociale. : lundi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 94 40 21 21

La psychiatrie▶ **CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
DE LA BOUVERIE**

*Allée des Mimosas
Lotissement les Pins parasols
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. 04 94 95 67 50*

▶ **CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
DE SAINT-RAPHAËL**

*La Résidence
42 rue Jean Jaurès
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 95 67 50*

▶ **CENTRE DE SOINS LONGUE DURÉE
LES MÛRIERS**

Psychiatrie adulte

*349, avenue Clemenceau
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 17 79 17*

▶ **HÔPITAL DE JOUR INFANTO-JUVÉNILE**

*584, chemin Varrayon
83720 Trans-en-Provence
Tél. 04 94 47 06 73*

> ADRESSES UTILES

▶ CENTRE DE PLANIFICATION
(CONTRACEPTION)

Hôpital Intercommunal
Mercredi de 13h à 15h
Tél. 04 94 40 21 21

▶ CENTRE DE SOINS LONGUE DURÉE
LES MÛRIERS

Service de Soins de Suite
et de Réadaptation

349, avenue Clémenceau
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 17 79 17

▶ CENTRE INTERNATIONAL
DE VACCINATIONS
ET CONSEILS AUX VOYAGEURS

Vaccinations fièvre jaune et autres

Hôpital Cimiez
4 avenue Reine Victoria
06000 Nice
Tél. 04 92 03 44 11

▶ MÉDECINE SCOLAIRE

Ecole Monge
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 83 89 30

▶ RADIO DES POUMONS

Centre BCG
rue Martin Bidouré
mardi et vendredi de 14h à 17h
Tél. 04 94 51 18 65

▶ SERVICE PROPHYLAXIE
ET TRAITEMENT ANTIVÉNÉRIENS

Centre BCG
rue Martin Bidouré
Tél. 04 94 51 18 65

▶ SERVICE SANITAIRE AUX FRONTIÈRES
VACCINATION FIÈVRE JAUNE
UNIQUEMENT ET CONSEILS
AUX VOYAGEURS.

Aéroport de Nice - Terminal 1
Tél. 04 93 21 38 81

▶ SERVICE DES VACCINATIONS

168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 67 85

- ▶ Allô Enfance Maltraitée : 119
- ▶ Centre anti-poison : 04 91 75 25 25
- ▶ Croix-Rouge écoute : 0 800 858 858
- ▶ Dentistes de garde : 04 98 01 62 63
- ▶ Drogue Info Service : 0 800 23 13 13
- ▶ Ecoute Cancer : 0 810 810 821
- ▶ Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
- ▶ Hépatite Info Service : 0 800 845 800
- ▶ Sida Info Service : 0 800 840 800
- ▶ SOS Alcool : 04 91 53 02 04
- ▶ SOS Amitié : 04 94 62 62 62
- ▶ SOS Viols : 0 800 05 95 95
- ▶ SOS Médecin : 04 94 95 15 25
- ▶ Suicide Ecoute : 01 45 39 40 00
- ▶ Urgences dentaires à partir de 20h : 04 93 68 28 00

> LES PERSONNES
handicapées

L'aide à domicile

Le CCAS gère un service d'auxiliaires de vie, qui intervient auprès des personnes handicapées rencontrant des difficultés pour effectuer les tâches quotidiennes de la vie courante (tâches ménagères, courses ; préparation des repas, toilette...). Pour bénéficier d'une aide à domicile, il faut justifier de l'allocation adulte handicapé, être titulaire de la carte d'invalidité et sous condition de ressources.

Centre communal d'action sociale
Service du maintien à domicile
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 66 10

Le portage des repas à domicile

Ce service est offert aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent pas s'occuper de la préparation de leurs repas. Ceux-ci sont préparés par une cuisine centrale et livrés en liaison froide, prêts au réchauffage, la veille pour le lendemain.

CCAS : Centre administratif
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 67 07

Aide au maintien à domicile

Allocation compensatrice pour tierce personne (de la majorité à 60 ans). Invalidité supérieure à 80%

Tél. 04 94 17 67 07

Aide au placement
en établissements spécialisés

Foyer de vie, CAT.

Tél. 04 94 17 66 17

Adresses utiles

▶ HÔPITAL DE JOUR INFANTO JUVÉNILE

584, chemin Varrayon
83720 Trans-en-Provence
Tél. 04 94 47 06 73

▶ HÔPITAL DE JOUR

Psychiatrie adultes, centre de jour

Villa Renata
1591, avenue De Lattre de Tassigny
Tél. 04 94 51 81 60

▶ CENTRE D'ACTIVITÉS
THÉRAPEUTIQUES À TEMPS PARTIEL
(CATT) POUR ADOLESCENTS

126, rue de la Garonne
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 19 36 05



> LA SOLIDARITÉ



La Ville intervient dans les secteurs de l'aide et de l'accompagnement social. Pour mener à bien cette mission, elle s'appuie notamment sur le Centre communal d'action sociale (CCAS), les structures d'accueil de la petite enfance (voir rubrique petite enfance), et porte aussi ses efforts en direction du logement social.

*Centre communal d'action sociale
Centre administratif
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 66 10*

L'accueil des sans-abri

Le 115 coordonne les différents acteurs et recueille toutes les informations concernant la prise en charge des personnes sans domicile. L'hébergement hivernal est organisé par Solidarité Est-Var avec la contribution du Centre communal d'action sociale.

Tél. 115

L'association « Les amis de Paola » assure l'accueil de jour des sans-abri et un minibus les transporte ensuite à l'accueil de nuit situé à la Crypte de la basilique Notre-Dame de la Victoire à Saint-Raphaël.

*Villa Sainte-Thérèse
rue Maurin des Maures
Tél. 04 94 52 24 68*

Les situations d'urgence sociale**► ACCUEIL, ÉCOUTE, ORIENTATION :
LES ASSISTANTES SOCIALES**

Le CCAS peut accorder, au vu du règlement communal d'aide sociale, des aides d'urgence ainsi que les diverses aides notamment liées à la vie quotidienne. Ces secours peuvent se présenter sous la forme d'aide en nature...

Le CCAS dispose de deux assistantes sociales et d'une conseillère en économie sociale et familiale, qui interviennent plus particulièrement auprès des personnes âgées.

*Centre communal d'action sociale
Tél. 04 94 17 66 20*

Le Conseil général intervient plus particulièrement auprès des familles et gère un ensemble d'aides destinées aux personnes en difficulté. Les bénéficiaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un pays ayant signé une convention avec la France.

*Direction Solidarité Insertion
Tél. 04 94 51 93 00*

Mieux loger les Fréjusiens

La Ville a participé à la réhabilitation de 360 logements situés dans des résidences HLM : le théâtre romain, le Thoron, l'Agachon, le Groupe Valescure sont ainsi prévus avant 2005. La municipalité poursuit également son action avec l'aide à la construction de logements pour actifs, la réhabilitation des logements sociaux les plus anciens. Les HLM du Boulevard de la Mer seront rénovés pour partie et la construction d'un nouvel ensemble est prévue avant 2005.

*Centre communal d'action sociale
Tél. 04 94 17 66 13*

**► LES ORGANISMES
DE LOGEMENT SOCIAL**

- Erilia
*Rue A. Sakharov
Tél. 04 94 53 84 63*
- Var Habitat HLM
*Agachon bât K
Avenue de l'Agachon
Tél. 04 94 52 51 00*
- Toulon Habitat
*Le Saint-Mathieu
Avenue Franklin Roosevelt
B.P 309
83076 Toulon cedex
Tél. 04 94 03 85 00*

L'aide sociale

Les personnes isolées, les femmes enceintes, les pères et mères de familles qui rencontrent des difficultés pour effectuer les tâches quotidiennes de la vie courante peuvent faire appel à des tierces personnes pour leur venir en aide.

Le centre communal d'action sociale possède un service d'aides à domicile, dont le rôle est d'apporter le soutien nécessaire dans la vie quotidienne : tâches ménagères, courses, préparation des repas... Pour prétendre à une aide à domicile, il faut être allocataire de la CAF et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

*Centre communal d'action sociale
Service du Maintien à domicile
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 66 10*

Le revenu minimum d'insertion (R.M.I)

La loi du 18 décembre 2003 confie aux départements la responsabilité et le financement du RMI.

*Les guichets de dépôt sont multiples :
CCAS
Tél. 04 94 17 66 17*

*Services sociaux départementaux :
Tél. 04 94 51 93 00*

L'aide au loyer

L'allocation logement est à demander auprès de la Caisse d'allocations familiales du Var ou de la Mutualité sociale agricole.

**> ADRESSES UTILES****► ECRIVAIN PUBLIC**

*Dominique Cassasa
Rue Montgolfier*

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR

*ZUP de la Rode
Rue Emile Ollivier
83083 Toulon Cedex
Tél. 04 94 36 38 99*

► PERMANENCE CAF DE FRÉJUS

*Immeuble Caire - Rue Giono
Le lundi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30.*

► CENTRE D'ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES À TEMPS PARTIEL (CATT) POUR ADOLESCENTS

*126, rue de la Garonne
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 19 36 05*

► CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DE LA BOUVERIE

*Allée des Mimosas
Lotissement les Pins parasols
83520 Roquebrune-sur-Argens
Tél. 04 94 95 67 50*

► CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DE SAINT-RAPHAËL

*La Résidence
42, rue Jean Jaurès
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 95 67 50*

► CENTRE MÉDICO-PSYCHOPÉDAGOGIQUE

*Les Magnolias
32, avenue des Arènes
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 51 34 27*

► MSA

*143, rue Jean Aicard
83013 Draguignan
Tél. 04 94 60 38 38*

► PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE CONSULTATIONS NOURRISSONS

*127, boulevard du Commerce
83480 Puget-sur-Argens
Tél. 04 98 11 19 33 ou 04 98 11 19 35*

► PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

*D.S.I - 82, rue Martin Bidouré
Tél. 04 94 51 18 65.*

► SERVICE D'AIDE AUX MAMANS MALADES OU HOSPITALISÉES

Tél. 04 94 51 18 65

► SERVICE SOCIAL DES ARMÉES

*211, route de Bagnols
Tél. 04 94 17 29 92*

► SERVICE SOCIAL DE L'HÔPITAL INTERCOMMUNAL

Tél. 04 94 40 21 21

► SERVICE SOCIAL DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

*Espace Buro - Rue du Thoron
Tél. 04 94 52 86 90*

► SERVICE SOCIAL DU PATRONAT

*60, rue d'Auriasque
Tél. 04 94 53 68 22*

PUB N°18

> LES PERSONNES

âgées



L'espérance de vie augmente, entraînant de nouvelles habitudes pour les personnes âgées qui manifestent le désir de rester vivre chez elles le plus longtemps possible. Cette évolution se traduit concrètement par le renforcement des services destinés à faciliter la vie quotidienne.

Centre local d'information et de coordination en gérontologie (CLIC)

Ce centre vient d'être créé en partenariat avec les CCAS de Fréjus, de Saint-Raphaël et l'hôpital intercommunal.

Sa mission est d'accueillir, d'écouter, d'informer les personnes âgées sur les aides et prestations existantes sur le territoire communautaire concerné et sur le département du Var.

Il permettra de coordonner les actions des différents acteurs mobilisés pour aider les personnes âgées.

*349, boulevard Georges Clémenceau
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 40 21 93*

CCAS Fréjus - Tél. 04 94 17 66 21

CCAS Saint-Raphaël - Tél. 04 94 19 10 96

L'allocation personnalisée d'autonomie

L'APA s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans qui sont dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie, liés à leur état physique ou mental. Cette allocation est versée par le Conseil général. Les dossiers sont à retirer au Centre communal d'action sociale, lequel est chargé de les instruire et de les transmettre au Conseil général.

*CCAS : Centre administratif
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 67 07*

Le maintien à domicile

Le CCAS gère un service d'auxiliaires de vie, qui intervient auprès des personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour effectuer les tâches quotidiennes de la vie courante (tâches ménagères, courses, préparation des repas).

Un dossier de prise en charge doit être constitué au CCAS. Il est ensuite adressé à la caisse de retraite de l'intéressé qui détermine le nombre d'heures d'interventions et la participation financière. Il existe également pour les retraités CRAM une aide au retour à la maison après hospitalisation.

*Centre communal d'action sociale
Service du Maintien à domicile
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 66 10*

► DES SERVICES SONT ÉGALEMENT PROPOSÉS PAR DES STRUCTURES AGRÉÉES :

- AMPAD
*1625, avenue De Lattre de Tassigny
Tél. 04 94 44 01 50*
- Les emplois familiaux de Clarisse
*Le Clos Les Chênes, bât. B
540, rue du Docteur Donnadiou
Tél. 04 94 51 86 51
Association.clarisse@wanadoo.fr*
- Var Atout Services
*89, avenue François Villon
Tél. 04 94 95 06 58*
- Entr'aide services à domicile
*2, rue Gimelli - 83000 Toulon
Tél. 04 94 62 15 60*

- Entr'aide sociale du Var
*2, rue Gimelli
83000 Toulon
Tél. 04 94 62 27 08*

Le portage de repas à domicile

Voir rubrique personnes handicapées.

*CCAS : Centre administratif
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 67 07*

Téléalarme

La téléalarme permet un secours immédiat aux personnes âgées dont l'état de santé est précaire. Un boîtier, porté sur soi, permet d'une simple pression de déclencher un appel d'alarme à la caserne des pompiers (24/24h). L'installation est gratuite et une redevance trimestrielle est demandée (selon les ressources) pour les frais de fonctionnement.

*Centre communal d'action sociale
Service du Maintien à domicile
168, avenue de Provence
Tél. 04 94 17 67 07*

Aide au placement en maison de retraite

Si la personne âgée souhaite entrer en maison de retraite, mais ne dispose pas des ressources suffisantes, elle peut demander l'aide sociale. Le dossier est constitué par le CCAS. A noter que l'APA est aussi versée en établissement.

*CCAS
Tél. 04 94 17 67 07*

Foyers logements

► **LA RESPÉLIDO**
Etablissement public - 39 lits
*Place Paul Vernet
Tél. 04 94 51 22 14*

► **L'ACAMPADOU**
Etablissement public - 82 lits
*Rue Andréï Sakharov
Tél. 04 94 53 93 46*

► **CENTRE DE SOINS LONGUE DURÉE LES MÛRIERS**
Etablissement public - 60 lits
*349, avenue Clémenceau
83700 Saint-Raphaël
Tél. 04 94 17 79 17*

► **MAISON DE SANTÉ SPÉCIALISÉE JEAN LACHENAUD**
Cet établissement accueille les malades en soins de suite et de réadaptation fonctionnelle, ainsi que les malades dépendants et grabataires nécessitant des soins et un suivi médical permanent.
*374, avenue Jean Lachenaud
Tél. 04 94 17 68 00*

► **RÉSIDENCE HÔTELIA**
Cette maison de retraite privée est un lieu de vie pour toutes les personnes âgées, y compris les personnes dépendantes et désorientées (100 lits).
*301, rue Andréï Sakharov
Tél. 04 94 51 72 20*

► **L'AUBIER DE CYBÈLE**
Etablissement privé - 80 lits
*115, Via Aurélia - La Tour de Mare
Tél. 04 94 44 90 00*

► **FOYERS RÉCRÉATIFS DE QUARTIER**

- Centre-ville : *Salle à La Respélido*
- Villeneuve : *Maison de quartier*
- Salle Gino Tassan : *immeuble le Brisbane avenue De Lattre de Tassigny*

Les aides aux personnes de plus de 70 ans

► **LES BONS DE CHAUFFAGE**
Une allocation chauffage est accordée, deux fois par an, aux personnes qui résident depuis plus de 5 ans à Fréjus et qui bénéficient de l'allocation supplémentaire. Les demandes se font sur présentation du livret de famille, de l'avis de non-imposition et des justificatifs de ressources.

► **LES BILLETS DE CINÉMA**
La Ville offre trois places de cinéma par an aux personnes de 70 ans révolus, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Inscriptions et délivrance des billets en début d'année au CCAS.

► **NOCES D'OR**
Les couples qui le désirent peuvent fêter leurs noces d'or (50 ans de mariage) lors d'une cérémonie spéciale offerte par la municipalité. Il faut s'inscrire en janvier ou février, muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

► **REPAS ET COLIS DE NOËL**
A l'occasion de Noël, la Ville offre un repas et un colis aux couples et personnes âgées seules, pour favoriser les échanges et rompre l'isolement. Renseignements et inscriptions pour les personnes intéressées disponibles au CCAS courant novembre.

*Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 04 94 17 66 20*